



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL

**Mercredi 19 février 2025, Hôtel de Ville de Sierre**  
(18 heures)

**En la présence du Conseil municipal**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Discours introductif d'un des benjamins de l'assemblée
2. Appel nominal des Conseillers généraux (article 12 RCG)
3. Annonce des groupes du Conseil général (article 8 RCG)
4. Désignation par le doyen, sur proposition des groupes, d'un secrétaire et de cinq scrutateurs pour conduire l'élection du bureau (article 5 RCG)
5. Décision sur le nombre de membres du bureau (article 10 RCG)
6. Election des cinq ou sept membres du bureau (article 10 RCG)
7. Election du président du Conseil général (article 10 RCG)
8. Election du vice-président du Conseil général (idem)
9. Election de cinq scrutateurs (article 9 RCG)
10. Election des membres de la commission de gestion (article 13 RCG)
11. Nomination du président de la commission de gestion (article 15 RCG)
12. Election des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 13 RCG)
13. Nomination du président de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 16 RCG)
14. Election des membres de la commission du développement durable (article 13 RCG)
15. Nomination du président de la commission du développement durable (article 17 RCG)
16. Divers

Par délégation (article 23, Loi sur les Communes)

Pierre Berthod  
Président

Benoît Emery  
Secrétaire municipal

Jean-Michel GANON ZUBER

Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues du Conseil général, représentants de la presse, cher public. Moi, Jean-Michel GANON ZUBER, j'ai le plaisir, comme doyen de fonction et d'âge, d'ouvrir cette séance constitutive du Conseil général pour cette législature 2025-2028. Je salue spécialement tous les nouveaux élus qui participent pour la première fois au plénum du Conseil général de la Ville de Sierre. J'espère que vous passerez de bons moments dans cette salle. Je vous souhaite d'ores et déjà un plein succès et satisfaction dans cette fonction pendant ces 4 prochaines années. Je vous prévins déjà que la séance constitutive avec la nomination du bureau et des commissions est très formelle. Mais bon, après cela, un verre de l'amitié nous sera servi. Pour ma part, je suis rentré au Conseil général il y a déjà 16 ans. J'y occupais entre autres la fonction de président au début de la législature précédente. Selon l'article 5 du règlement, c'est le doyen d'âge et de fonction qui ouvre la séance constitutive jusqu'à la nomination du président du bureau. Petit résumé de la dernière législature : pendant cette dernière, nous avons modifié le règlement du Conseil général pour être plus efficaces, décidé de l'augmentation des indemnités du Conseil général, ce qui n'a jamais été fait depuis ses débuts, voté et démarré les travaux de rénovation de l'école de Borzuat, voté la rénovation des deux STEP de Granges et Noës, remise en route d'une commission scolaire digne de ce nom avec la participation de parents et surtout voté le projet de patinoire Valais Arena et du quartier VIVA. Malheureusement, comme vous le savez, cette affaire n'est pas terminée. Il y a eu dépôt d'une plainte des opposants contre la Ville et contre la décision du Conseil général et, la semaine dernière, le dépôt de signatures en vue d'un référendum. Certains, donc, reprocheraient au Conseil général de faire son travail. Il a pourtant bien été élu par les Sierrois. On lui dit aussi ne pas être légitime pour ces décisions. Je me demande à quoi pouvons-nous bien servir alors ? J'aime le répéter, nous, le Conseil général, avons été élus pour représenter la population. Nous faisons notre travail sérieusement. Je ne vois aucunement où ces personnes veulent en venir. Comment peuvent-elles mettre en cause nos travaux et nos décisions ? Bon, on dira que c'est la démocratie. Nous verrons bien où tout ça nous mènera. Nous avons un délai de réponse au 19 février, repoussé au 19 mars pour nous positionner. Le bureau, qui n'était pas officiellement constitué, suit déjà l'affaire comme le lait sur le feu. Ensuite, nous aurons fort probablement à traiter le problème des inondations de Sierre et ses coûts engendrés, qu'il faudra prendre en compte d'une manière ou d'une autre. Nous aurons à traiter le projet de plan d'aménagement de zone, celui-ci imposé par le canton, suite à l'acceptation de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, plus connu sous le nom de LAT. Nous avons toujours en cours le serpent de mer qu'est la reconstruction du pont de Beaulieu. Voilà en gros. Sur ces bonnes paroles, nous allons passer à la suite. Je rappelle au public qu'il ne peut en aucun cas intervenir pendant les débats. Vous avez tous reçu l'ordre du jour fixé par la Municipalité pour cette séance constitutive. Y a-t-il des remarques ? Pas de remarques ? L'ordre du jour est accepté et la séance peut ainsi commencer.

## **1. DISCOURS INTRODUCTIF D'UN DES BENJAMINS DE L'ASSEMBLEE**

Jean-Michel GANON ZUBER

On commence sans tarder avec le point numéro 1, discours introductif du benjamin de l'assemblée. Je donne la parole à Arnaud MELLY, le plus jeune des membres du Conseil général. Arnaud, je te prie de monter au micro.

Arnaud MELLY

Monsieur le doyen de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues Conseillers généraux et chers représentants de la presse, non, il n'y en a pas, chers Sierrois, chers concitoyens. C'est avec honneur et humilité que je prends la parole aujourd'hui en tant que benjamin de cette assemblée. Ce moment est particulier pour moi car il marque le tout début d'un engagement politique que j'attends avec un grand enthousiasme. Je tiens d'abord à remercier celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance lors des élections, ainsi que mes proches qui m'ont bien heureusement encouragé dans cette démarche. Entrer dans un Conseil général à mon âge peut sembler audacieux et je suis conscient des responsabilités qui en découlent. Mais cette élection me conforte dans l'idée que la jeunesse a toute sa place dans la politique locale. Trop souvent, nous entendons que les jeunes ne s'intéressent pas aux fonctions publiques. Trop souvent, nous entendons également qu'ils restent en retrait ou qu'ils manquent d'expérience pour y contribuer pleinement. Or, si nous voulons

façonner l'avenir de notre commune, nous devons nous impliquer dès aujourd'hui. La diversité des âges et des parcours est une force pour ce Conseil général et je suis convaincu que l'échange intergénérationnel enrichira notre travail commun. On a besoin d'une ancienne génération expérimentée - et je vois aujourd'hui qu'on en a beaucoup - mais aussi de jeunes impliqués et je m'efforcerai donc d'être l'un d'entre eux. Je profite de cette prise de parole pour partager avec vous quelques convictions qui guident mon engagement. La foi, l'engagement associatif, sportif, sont autant d'éléments qui façonnent notre identité. Ces valeurs qui ont porté nos générations précédentes continuent d'être une boussole pour beaucoup d'entre nous. Dans un monde où l'individualité prend parfois le pas sur la solidarité, il est essentiel de préserver ces liens et de leur accorder une place dans nos réflexions et nos actions politiques. Nous devons faire grandir Sierre, et pour cela nous ne devons oublier ni nos sociétés, ni nos clubs de sport, ni nos paroisses. Je me réjouis de pouvoir travailler avec vous tout au long de cette législature. Notre mission est de servir Sierre et ses habitants et c'est avec cet objectif que je prends aujourd'hui ma place au sein de cette assemblée. Merci de votre attention. (*Applaudissements*).

Jean-Michel GANON ZUBER  
Merci M. MELLY.

## **2. APPEL NOMINAL DES CONSEILLERS GENERAUX (ARTICLE 12 RCG)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Nous passons au point 2, appel nominal des conseillers généraux. J'appelle Sabine REY ici pour le secrétariat. Merci. Sabine REY, tu officieras à mes côtés comme secrétaire et tu feras l'appel. Sabine, je te passe la parole

Sabine REY

Merci Jean-Michel. Je vais procéder à l'appel (*Elle s'exécute*). Nous sommes 54 conseillers généraux.

Jean-Michel GANON ZUBER

Donc, comme a dit Sabine, nous sommes 54 conseillers généraux. Les chefs de groupes sont priés d'annoncer au bureau les membres qui vont arriver en cours de séance.

## **3. ANNONCE DES GROUPES DU CONSEIL GENERAL (ARTICLE 8 RCG)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Nous passons au point 3, annonce de groupes du Conseil général. Selon l'article 8 du règlement les groupes du Conseil général sont annoncés au début de la séance constitutive. Depuis la dernière législature, nous restons à 5 groupes au Conseil général : le Centre, le PLR, le PS, l'UDC et enfin les Verts. Je commence par le groupe du Centre et je donne la parole à Jérémie ZUBER.

Jérémie ZUBER

Monsieur le Doyen de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux. En préambule, je souhaite la bienvenue et plein succès aux nouveaux élus, aussi bien à l'exécutif qu'au législatif. J'espère que vous prendrez bien du plaisir dans vos fonctions respectives et que vous aurez à cœur de faire avancer les beaux projets qui méritent de voir le jour dans notre Cité du Soleil. J'ai le plaisir de vous annoncer le groupe du Centre qui se compose de 18 membres, 8 femmes et 10 hommes. Avec un taux de renouvellement de 27 %, notre groupe reste très expérimenté mais pourra aussi compter sur le dynamisme et les idées fraîches des nouveaux élus. Notre formation s'engage à travailler de manière constructive et déterminée avec le PLR, le PS, l'UDC et les Verts, pour le bien de nos concitoyens. Je me réjouis de collaborer ces quatre prochaines années avec mes collègues chefs de groupe, avec les membres du bureau, avec le Conseil municipal, avec la chancellerie et, bien sûr, avec vous tous, Conseillères et Conseillers généraux. Je terminerai par remercier chaleureusement Joël REY, mon prédécesseur à la fonction de chef de groupe, qui pourra maintenant mettre à profit ses talents d'orateur à d'autres occasions. Merci de votre attention.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ZUBER. Je continue avec le groupe PLR représenté par M. Dominique GERMANN.

Dominique GERMANN

Merci. Monsieur le Président de séance, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les membres du Conseil municipal, chères et chers collègues. Au nom du PLR de Sierre, j'ai le plaisir de vous annoncer le groupe libéral-radical. Notre groupe est composé de 15 membres, dont les 4/5 sont des sortants. Nous nous engageons à mettre cette expérience politique de manière constructive au service du Conseil général et de la collectivité durant toute cette législature. Et les dossiers importants ne manqueront pas. Je me réjouis de collaborer avec mes collègues chefs de groupe, avec les membres du bureau, avec chacune et chacun d'entre vous et, bien sûr, avec les membres du Conseil municipal et l'administration. Merci.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. GERMANN. On va passer au groupe PS, avec M. Fabien ROBYR.

Fabien ROBYR

Monsieur le Doyen de fonction, Monsieur le Président de la Ville, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, chers et chers collègues. J'ai l'avantage aujourd'hui de vous présenter le groupe socialiste, anciennement connu sous le nom de Centre-Gauche/PCS/groupe socialiste. Un groupe qui est composé aujourd'hui de 12 membres, qui a été largement renouvelé, mais qui permet aujourd'hui de vous présenter des personnalités de tous âges et de tous horizons, lesquelles seront pleinement engagées dans tous les dossiers de la commune. Et je conclurai par là mon intervention, merci.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ROBYR. Je passe la parole à Mme Nadine REICHEN pour l'UDC.

Nadine REICHEN

Monsieur le Doyen de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, cher public. C'est avec plaisir que je vous annonce le groupe UDC composé de 8 membres pour cette nouvelle législature. Notre groupe a été renforcé, passant de 6 à 8 membres, représentant toutes les tranches de la population. Etant 7 candidats sur la liste, c'est avec enthousiasme que nous avons dû chercher un nouveau membre en la personne de Roger TRUFFER. Nous nous réjouissons de travailler pour le bien commun des Sierrois, en collaboration avec les 4 autres groupes, ainsi que les membres du Conseil général, du bureau, du Conseil municipal et la chancellerie. Je n'étais pas présente lors de la précédente législature mais, au nom du groupe UDC je tiens à remercier chaleureusement Blaise MELLY pour son travail en tant que chef de groupe. Merci de votre attention.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme REICHEN. Finalement je cède la parole à... qu'est-ce qu'on a dit ? Mme Christelle WASSMER, pour les Verts.

Christelle WASSMER

Monsieur le Doyen de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, chères et chers collègues. J'ai le plaisir de vous annoncer le groupe Vert, composé de 5 femmes et 2 hommes, soit 7 membres. Nous sommes conscients de la dissonance cognitive ambiante, qui fait obstacle à la transition écologique et sociale à laquelle nous aspirons. Mais les récentes crues du Rhône sont la preuve que notre présence au sein du Conseil général, même en tant que groupe minoritaire, est plus que jamais nécessaire. Nous nous réjouissons de contribuer aux débats de cette nouvelle législature.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme WASSMER. Merci pour ces interventions.

**4. DESIGNATION PAR LE DOYEN, SUR PROPOSITION DES GROUPES, D'UN SECRETAIRE ET DE CINQ SCRUTATEURS POUR CONDUIRE L'ELECTION DU BUREAU (ARTICLE 5 RCG)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Nous pouvons passer au point 4 de l'ordre du jour : désignation par le doyen, sur proposition des groupes, d'un secrétaire et de cinq scrutateurs pour conduire l'élection du bureau. Comme le prévoit l'ordre du jour, je vais désigner une secrétaire, elle est déjà à côté de moi, c'est Sabine REY qui a déjà fait l'appel. Je l'en remercie. Les chefs de groupes ayant préparé ensemble cette séance, ils ont déjà désigné les scrutateurs qui seront : Roger-Pierre CLIVAZ pour le Centre, Tetyana MATTER pour le PLR, Serge CORNUZ pour l'UDC - normalement c'est Serge CORNUZ, il semblerait qu'il est absent – Paola DEMEYRIER pour le groupe PS et Nadine DUCREY pour les Verts. Merci pour votre disponibilité.

**5. DECISION SUR LE NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU (ARTICLE 10 RCG)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Je passe au point 5 de l'ordre du jour, décision sur le nombre de membres du bureau. Selon l'article 10 du règlement du Conseil général, le bureau est composé de 5 à 7 membres. Depuis la dernière législature, il est composé de 7 membres. La question est : gardons-nous le *statu quo* avec 7 membres ou voulons-nous retourner à 5 membres ? Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole à ce sujet ? J'attends des propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

Je serai bref sur ce point. Afin de maintenir la représentativité de tous les partis, le groupe du Centre est favorable à la nomination de 7 membres au bureau du Conseil général.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ZUBER. M. GERMANN, quelque chose à dire ?

Dominique GERMANN

Merci Monsieur le Président. Tout simplement pour dire que le groupe PLR partage l'avis du groupe du Centre : 7 membres au bureau. Merci.

Jean-Michel GANON ZUBER

Et pour le PS, M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Le groupe socialiste soutiendra un bureau composé de 7 membres, afin de tenir compte de toute la représentativité politique et je remercie mes préopinants d'avoir déjà donné leurs mots en ce sens.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ROBYR. Je passe la parole à l'UDC, Mme Nadine REICHEN.

Nadine REICHEN

Le groupe UDC soutient également un bureau à 7 membres, afin que toutes les forces politiques puissent y être valablement et équitablement représentées. Merci.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme REICHEN. Je passe la parole à Mme WASSMER, pour les Verts.

Christelle WASSMER

Le groupe des Verts est du même avis, on pense que la répartition des sièges à 7 nous convient.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme WASSMER. Nous allons passer quand même au vote formel. Je rappelle que c'est le scrutateur du groupe Vert, en l'occurrence Mme Nadine DUCREY, qui comptera les votes du bureau et ceci pendant toute la législature. C'est OK ? Merci. Que les scrutateurs se tiennent prêts. Les conseillers généraux qui acceptent le nombre de 7 membres au bureau lèvent la main.

M. Roger-Pierre CLIVAZ... combien ? 17. Pour le PLR, Mme MATTER. Pour le PS, Mme DEMEYRIER. Pour l'UDC. Et pour les Verts, Mme DUCREY. **La proposition du statu quo est acceptée à l'unanimité. Le nombre de personnes au bureau pour la période 25/28 restera inchangée à 7 membres.** Je vous remercie.

## **6. ELECTION DES CINQ OU SEPT MEMBRES DU BUREAU (ARTICLE 10 RCG)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Nous passons au point 6, élection des 7 membres du bureau. Selon l'article 10, aligné à 4, chaque groupe est représenté proportionnellement au nombre des sièges qu'il occupe au Conseil général. Je passe la parole au chef de groupe pour entendre leur proposition. M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Merci Monsieur le Président. Le groupe PLR a le plaisir de vous présenter deux candidats expérimentés. Tout d'abord, nous soumettons à vos suffrages M. **Tony SABINO**. Titulaire d'un master en sciences de l'éducation, il est enseignant primaire depuis une vingtaine d'année. Actuellement en poste à Fully, il a longuement travaillé à Sierre. Il est également formateur à la HEP Lausanne. Agé de bientôt 43 ans et célibataire, il vit à Granges où il s'engage notamment comme président de la société de musique la Stephanica et comme vice-président du comité de la Saint-Etienne, qui est la société de développement du village, comme tout le monde le sait. Je n'ai pas besoin de vous présenter notre deuxième candidat, doyen de fonction du jour, **Jean-Michel GANON**, puisqu'il débute aujourd'hui – il l'a dit tout à l'heure - son 5<sup>ème</sup> mandat au Conseil général, Conseil général qu'il a d'ailleurs présidé au début de la dernière législature. A celles et ceux qui le connaîtraient moins bien, je rappelle simplement qu'il est marié, père de trois enfants et que, lorsqu'il ne fait pas de politique, ce qui est rare, il travaille comme informaticien, et parcourt notre belle cité à la course à pied, quand il ne participe pas à des jeux télévisés. Merci de reporter votre confiance sur nos deux candidats : Tony SABINO et Jean-Michel GANON.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. GERMANN. Qui veut prendre la parole ? M. ZUBER.

Jérémy ZUBER

J'ai le plaisir de vous présenter les 2 candidats pour Le Centre au bureau du Conseil général, **Sabine REY-SCHOEPF** et **Yann SANTACHI**. Administratrice de biens immobiliers, Sabine est conseillère générale depuis 2013. Elle a occupé plusieurs fonctions importantes, notamment celles de cheffe de groupe, de présidente de la Cogest, de secrétaire, de vice-présidente et de présidente du Conseil général. Ses parfaites connaissances des dossiers, des règlements et des processus seraient un atout indéniable au sein du bureau. Yann SANTACHI, quant à lui, est conseiller général depuis 2021. Il s'est investi pleinement au sein de la commission de gestion lors de la dernière législature. Membre du comité de parti, Yann s'engage à fond dans tout ce qu'il entreprend. Je vous invite donc à soutenir ces deux candidatures.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ZUBER. M. ROBYR, pour le PS.

Fabien ROBYR

Merci, Monsieur le Doyen. Le groupe socialiste présente la candidature de **Nadine FUCHS**. Nouvelle élue, Nadine FUCHS est toujours engagée au service des autres, de par son métier d'infirmière. Elle est également présidente de la commission du personnel de l'hôpital du Valais et se met donc au service du Conseil général. Je vous remercie de votre attention et j'annonce l'arrivée de Yann VETTER

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. ROBYR. Mme WASSMER.

Christelle WASSMER

Mesdames et Messieurs, ceux d'entre vous qui étaient présents lors de la dernière législature savent que, jusqu'à l'an dernier, **Maryse BETRISEY** a été cheffe de notre groupe, membre de la Cogest et aussi notre mandataire de parti lors du dépouillement à la commune. Maryse BETRISEY travaille comme musicothérapeute et sonothérapeute à la SUVA de Sion. Elle est aussi

professionnelle de chant à l'EJMA Sierre et elle souhaite devenir membre du bureau. Nous la soutenons dans ce souhait.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme WASSMER. Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Merci Monsieur le Doyen. L'UDC propose le benjamin de l'assemblée âgé de 19 ans, étudiant en dernière année de maturité, vice-président des jeunes UDC au niveau cantonal, ancien président de l'association des étudiants du collège des Creusets et responsable d'un groupe de jeunes à la paroisse de Sierre. Il pratique également l'escrime. Il aura ainsi 3 ans pour se faire la main, acquérir les connaissances nécessaires et pourra s'appuyer sur un coach privé et aguerri. **Arnaud MELLY** est pragmatique et saura s'adapter facilement à cette nouvelle tâche. Il sera sans aucun doute un atout précieux pour le bureau. Merci de votre attention.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci Mme REICHEN. Nous avons donc 7 candidats pour 7 sièges. Selon le règlement, si le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir **tous les candidats sont élus tacitement**. Je félicite donc ces 7 membres du bureau pour leur élection et les remercie. (*Applaudissements*).

## **7. ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL (ARTICLE 10)**

Jean-Michel GANON ZUBER

Nous en arrivons déjà au point 7, élection du président du Conseil général. Il s'agit donc de nommer le président entre les membres du bureau. J'attends les propositions. Je passe la parole à M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Merci Monsieur le Président du jour. Pour l'élection à la présidence du Conseil général, le groupe PLR propose **Tony SABINO** qui est notre candidat... Il entame sa 2<sup>ème</sup> période au sein du bureau du législatif de la Ville et les anciens présents dans cette salle se souviennent que nous l'avions porté à la vice-présidence du Conseil général en février dernier. Je vous remercie de porter votre confiance sur Tony SABINO.

Jean-Michel GANON ZUBER

Merci M. GERMANN. D'autres propositions ? Non, pas d'autres propositions. Donc **M. Tony SABINO est élu tacitement**. (*Applaudissements*). Je vous félicite chaleureusement et je vous prie de venir à cette table. Ma fonction de doyen se termine ici. Et, aussi, puisque le bureau du Conseil général est désormais constitué, je demande également aux membres du bureau de venir prendre leur place à cette table. Pour moi le moment est venu de céder le micro au nouveau président, je l'invite à diriger désormais la suite des débats. Je tiens encore à remercier tous les membres du Conseil général pour leur attention et pour ma part je reste ici, étant aussi élu comme membre du bureau. Voilà, je passe la parole au nouveau président M. Tony SABINO.

Tony SABINO

Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues du Conseil général, Mesdames et Messieurs les chefs de service, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, je tiens en premier lieu à remercier Jean-Michel GANON, doyen de fonction de notre Conseil général, pour l'excellente tenue de cette première partie de plénum, ainsi que M. GERMANN pour sa précédente intervention. Je tiens également à vous remercier toutes et tous pour votre présence et votre soutien. J'entame ce soir mon deuxième mandat de conseiller général et espère mener cette tâche au mieux durant l'intégralité de cette nouvelle période législative. Je me réjouis de collaborer au sein du bureau du Conseil général nouvellement constitué, ainsi qu'avec vous toutes et tous ici présents. Être membre du Conseil général signifie discuter, échanger et collaborer avec des personnes appartenant à toutes les familles politiques, et cela quels que soient les avis et les positions de chacun, afin de répondre aux demandes qui nous sont adressées et de remplir notre fonction d'élus du peuple le plus efficacement et le plus honorablement possible. Nous avons toutes et tous la plus grande légitimité pour exprimer nos points de vue, aussi divergents qu'ils soient les uns des autres ; c'est dans l'échange, la compréhension et la collaboration que nous pourrons

aller de l'avant. J'en appelle ainsi à la bonne tenue de nos débats, à la collégialité et à l'implication de chacun, car c'est ensemble que nous pourrions relever les défis futurs et faire resplendir notre ville, nos villages et nos quartiers. Je vous remercie pour votre engagement.

## **8. ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL (IDEM)**

Tony SABINO

Nous passons à présent suivant, élection du vice-président, article 10 RCG. Mesdames et Messieurs les chefs de groupes, j'attends vos propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

Merci Monsieur le Président. Le groupe du Centre vous propose la candidature de **M. Yann SANTSCHI** à la fonction de vice-président du Conseil général. Ingénieur HES de profession et jeune papa, Yann a déjà 4 ans d'expérience au législatif sierrois en ayant notamment travaillé dans la commission de gestion. Nul doute qu'il accomplira ses tâches méticuleusement s'il est élu ce soir. Je vous recommande donc de soutenir sa candidature.

Tony SABINO

Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, **M. SANTSCHI étant le seul candidat, il est élu à la vice-présidence du Conseil général** pour un an. Je vous félicite. (*Applaudissements*). Voulez-vous prendre la parole ?

Yann SANTSCHI

Je serai bref : merci pour votre confiance.

Tony SABINO

Pour information, le poste de secrétaire est attribué à un membre du bureau, par le bureau. C'est Mme REY qui officiera à ce poste pour cette année ; un grand merci à Mme REY pour son travail et son implication.

## **9. ELECTION DE CINQ SCRUTATEURS (ARTICLE 9 RCG)**

Tony SABINO

Nous passons au point 9, élection de 9 scrutateurs, article 9 RCG. Les scrutateurs désignés en début de séance étant les mêmes conseillers généraux prévus à ces postes, ils doivent maintenant être formellement élus par le Conseil général. J'attends vos propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

Le groupe du Centre propose M. **Roger-Pierre CLIVAZ** à la fonction de scrutateur. Son expérience éclairée de la politique et ses divers mandats au niveau cantonal et comme délégué national du Centre font de lui le candidat idéal.

Tony SABINO

Merci. D'autres propositions ? M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Le groupe PLR propose **Mme Tetyana MATTER** qui a déjà largement fait ses preuves avec satisfaction dans cette fonction lors de la dernière législature. Je la remercie pour son engagement.

Tony SABINO

Merci. D'autres propositions ? M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Le groupe socialiste vous présente la candidature de **Paola DEMEYRIER**, nouvelle élue, ayant exercé de nombreuses professions dans le domaine des soins et de la santé. Je vous remercie.

Tony SABINO

Merci. D'autres propositions ? Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Le groupe UDC propose **M. Serge CORNUZ** qui officie déjà dans cette fonction depuis deux législatures. Aujourd'hui retraité Serge a été actif en tant que commerçant au centre-ville de Sierre et professeur d'anglais. Il pratique le golf avec passion. Serge a eu des soucis de santé courant décembre et il revient de loin. Sa santé ne lui permet pas d'être présent ce soir mais il vous salue tous et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Merci.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Mme WASSMER.

Christelle WASSMER

Alors comme scrutatrice notre groupe propose **Nadine DUCREY SANCHEZ**. Assistante en soins et santé communautaire, Nadine DUCREY SANCHEZ travaille dans les soins à domicile au CMS de Sierre. Elle a été membre de la commission du développement durable lors de la dernière législature. Et comme c'est une personne très consciencieuse, on pense qu'elle fera une bonne scrutatrice.

Tony SABINO

Merci beaucoup. **Je vous propose d'élire tacitement les 5 scrutateurs. Pour Le Centre, ce sera Roger-Pierre CLIVAZ, pour le PLR Tetyana MATTER, pour le PS Paola DEMEYRIER, pour l'UDC Serge CORNUZ et pour les Verts Nadine DUCREY.** On peut les féliciter et les applaudir. (*Applaudissements*).

## **10. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION (ARTICLE 13 RCG)**

Tony SABINO

Nous passons à présent au point 10, élection des membres de la commission de gestion et nomination de son ou sa présidente. Le règlement prévoit 11 membres à cette commission. Mesdames et Messieurs les chefs de groupes, j'attends vos propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

J'ai le plaisir de vous présenter les 4 candidats du Centre à la Cogest :

**Fatijon ALJIU**, marié et père de 2 enfants, il est droguiste et assistant en pharmacie. Fatijon est président de la commission du personnel du groupe GaleniCare pour la Suisse romande et le Tessin. Il est également responsable des arbitres pour le club de Sierre Basket et formateur des jeunes arbitres pour l'association valaisanne de basket.

**Marie BUTTET**, ingénieure en développement automobile chez Novelis, elle est au bénéfice d'un master en sciences des matériaux, d'un mineur en management et entrepreneuriat à l'EPFL. Marie a également étudié la philosophie et la théologie à Fribourg.

**Alexandre DUC**, marié et père de 2 enfants, Alexandre est instructeur à la protection civile avec brevet fédéral. Conseiller général durant 2 législatures et vice-président du Centre de la Commune de Sierre depuis 2018, il est également président du consortium des Condémines de Noës.

Et enfin **Eric VOUARDOUX**, marié, père de 3 enfants et grand-père de 5 petits-enfants, il est comptable et administrateur. Parmi ses nombreux mandats, on notera notamment ses fonctions de membre du comité cantonal des Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais, du Conseil de communauté et du Conseil de gestion de la paroisse de Sierre ainsi que du club PME-PMI. Eric est aussi président du Curling Club de Sierre.

Je vous remercie de soutenir ces quatre candidatures.

Tony SABINO

Merci. Y a-t-il d'autres propositions ? M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Merci Monsieur le Président. Le groupe PLR présente 3 candidats à la Cogest, par ordre alphabétique il s'agit de : Julien BENEY, Cédric METRAILLER et Lionel ZUFFEREY.

**Julien BENEY** est né en 1982. Il vit en couple et avec les filles de sa compagne. Après sa maturité socio-économique, il a obtenu un master en sciences de l'éducation et enseigne au cycle d'orientation de Goubing. Sur le plan politique, il siège depuis 4 ans à la commission de gestion de notre Conseil général. Durant ses loisirs, il est actif dans plusieurs associations, dont le Tohu-Bohu et le Poretsch Club, associations au sein desquelles il est membre du comité.

**Cédric METRAILLER** est né à Sierre où il obtient sa maturité professionnelle après son diplôme de l'école de commerce. Sa formation d'économiste bancaire le conduit à assumer aujourd'hui la responsabilité de l'agence UBS de Sierre. Si Cédric est connu pour sa brillante carrière de hockeyeur à Sierre, Viège, Ambri et Langnau, il est également membre fondateur du Week-end au bord de l'eau dont il préside actuellement le club des amis. Cédric est marié et père de 3 enfants.

Notre troisième candidat, **Lionel ZUFFEREY**, est également issu des rangs de l'école de commerce de Sierre qu'il a quittée avec une maturité professionnelle commerciale. Il a complété ensuite sa formation en obtenant un brevet fédéral de policier. Il œuvre depuis 2010 au sein de la Police cantonale. Depuis 2021, il exerce la fonction d'inspecteur à la police judiciaire au sein de la section financière. Evidemment son intérêt pour la criminalité économique n'a absolument rien à voir avec son souhait de rejoindre notre commission de gestion ! Habitant à Granges, il est membre du comité de l'association Saint-Etienne depuis 2018, comité qu'il préside depuis 2022. Il est marié et père de 2 enfants.

Merci.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres... M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Merci, Monsieur le Président. Le groupe socialiste présente deux candidatures, celles de **Lisa SALAMIN** et **Yann VETTER**.

Lisa est étudiante en psychologie et souhaite développer une vision globale de la ville et de ses défis, tandis que Yann est étudiant en politique et management public ; deux personnalités engagées et absolument en rapport avec le travail de la commission.

Je vous remercie pour votre soutien.

Tony SABINO

Merci beaucoup. D'autres interventions ? Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Alors avant de présenter le ou les candidats du groupe UDC, j'aimerais juste venir sur la position défendue par l'UDC lors des deux précédentes législatures, soit que la répartition doit se faire pour les trois commissions ensemble. C'est ce qui se fait au Grand Conseil et au Parlement fédéral. Si on répartit 29 sièges en commissions nous obtenons : 9 Le Centre, 7 PLR, 6 PS, 4 UDC, 3 Les Verts. L'UDC aurait un siège de plus et le Centre un de moins. Cette répartition s'est faite comme cela lors des deux dernières législatures, il me paraît cohérent de faire la même répartition pour cette nouvelle législature. Nous souhaitons tous une juste et équitable répartition au niveau du bureau, je pense que nous devons tenir la même ligne pour la répartition des sièges en commissions. Nous ne voulons pas un principe à la carte, ni à la convenance du plus puissant. Nous sommes également d'avis que nous devons clarifier ce point dans le règlement du Conseil général. Une demande de modification dans ce sens, signée pour tous les chefs de groupes, a été déposée ce soir.

Je vais donc vous présenter deux candidatures.

La première, pour la Cogest, le groupe UDC propose **Patrick BRIGANTE**, 22 ans qui siège au Conseil général depuis 2 ans où il a intégré la commission de gestion en septembre 2023. Il a effectué un apprentissage en tant qu'employé de commerce au sein de la police cantonale à Sion, suivi d'une année de perfectionnement linguistique au service de l'agriculture à Viège ; il est actuellement employé de banque sur Sierre. Fiable et rigoureux il sera un atout précieux dans cette commission.

Notre deuxième candidat serait Roger TRUFFER. Passionné pour la politique en général, il a été candidat à plusieurs reprises. Originaire du Haut-Valais, père d'un fils de 23 ans, il est revenu en Valais en 2007 et réside à Sierre depuis 2009. Passionné par la bonne cuisine, fan de la race d'Hérens, il pratique régulièrement le VTT. Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne, il a travaillé dans l'hôtellerie internationale, 20 ans d'expérience en tant qu'indépendant dans la gestion

d'hôtels et l'immobilier. Il a aussi fait partie de la direction de M-Industrie suisse pendant 10 ans. Actuellement, il est partiellement en récupération après plusieurs opérations. Enthousiaste et motivé il sera un atout précieux dans cette commission.

Je vous remercie de votre attention.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Je vous propose que je passe la parole à Mme WASSMER et puis que nous poursuivions par la suite.

Christelle WASSMER

Alors comme membre de la Cogest, notre groupe propose **Fanny BÜRCHER**. Elle a 44 ans, elle travaille comme assistante technique en salle d'opération. Et depuis quelques mois, c'est elle qui préside le comité des Verts du district de Sierre. Elle a déjà occupé un poste à la Cogest lors de la dernière législature et souhaite relever ce défi cette fois encore. Et nous la soutenons.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions ? M. ZUBER.

Jérémy ZUBER

Merci Monsieur le Président. Bien qu'il existe plusieurs méthodes de calculs pour la répartition des sièges dans d'autres parlements en Suisse et ailleurs dans le monde, la Commune de Sierre a pour habitude d'utiliser une répartition démocratique qui tient compte de la force des partis aux élections précédentes. Cette répartition, proposée par le secrétaire municipal sur les bases du calcul traditionnellement utilisé dans notre Ville, a été soumise aux chefs de groupe et acceptée par 4 voix pour et une abstention en date du 21 janvier 2025. Seule Madame REICHEN, du groupe UDC, a souhaité se référer à Blaise MELLY avant de se prononcer finalement contre. Personnellement, je ne pense pas qu'il soit très honnête pour un parti de choisir une méthode de calcul différente à chaque législature pour qu'elle soit à chaque fois en sa faveur. Il est évident que nous devons régler ce point une fois pour toutes dans notre règlement. Ce sujet sera à l'ordre du jour de prochaines discussions. Rappelez-vous, il y a quatre ans, ici-même, le groupe du Centre avait offert un siège, à bien plaisir et sans contrepartie, au groupe UDC pour le bureau du Conseil général. Il semblerait que certains aient une mémoire courte, ou peut-être devrais-je dire sélective, en attaquant aujourd'hui un siège revendiqué légitimement par le groupe du Centre. Je tiens donc à soulever que non seulement nous revendiquons ce quatrième siège à la Cogest mais aussi - et c'est le plus important - que nous vous avons présenté quatre personnalités compétentes et motivées, toutes prêtes à s'engager et à travailler sérieusement dans cette commission. Merci de soutenir cette requête.

Tony SABINO

Merci beaucoup. D'autres interventions ? Si tel n'est pas le cas, nous passons à **la votation de la proposition de l'UDC d'avoir deux membres à la commission de gestion**. Mesdames et Messieurs les scrutatrices et les scrutateurs, tenez-vous prêts s'il vous plaît. Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux qui sont pour la proposition du groupe UDC, je vous prie de lever la main. Mme MATTER. M. CLIVAZ. Mme DUCREY. Mme DEMEYRIER et M. TRUFFER. Les personnes qui sont contre ? Mme MATTER. M. CLIVAZ. Mme DUCREY. Mme DEMEYRIER. M. TRUFFER. Merci. Y a-t-il des abstentions ? Mme MATTER. M. CLIVAZ. Mme DUCREY. Mme DEMEYRIER et M. TRUFFER. **Merci. La proposition est rejetée par 42 non, 6 abstentions et 6 oui.** Donc ça a été refusé. Nous allons donc passer à la nomination des... oui, justement, j'appelle Mme REICHEN pour décider de la personne qui siègera à la Cogest.

Nadine REICHEN

Alors nous proposons la candidature de Patrick BRIGANTE. Merci.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Je constate que le nombre de candidatures est égal au nombre de places à repourvoir ; donc chacune des propositions est élue à la commission de gestion pour toute la période de la législature. Voici donc sa composition : **pour Le Centre, nous avons Marie BUTTET, Eric VOUARDOUX, Fatijon ALJIU et Alexandre DUC. Pour le PLR, Julien BENEY, Cédric METRAILLER et Lionel ZUFFEREY. Pour le PS, Lisa SALAMIN et Yann**

**VETTER. L'UDC Patrick BRIGANTE. Et pour les Verts Fanny BÜRCHER.** Nous pouvons les féliciter. (*Applaudissements*).

## **11. NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE GESTION (ARTICLE 15 RCG)**

Tony SABINO

Nous passons à présent au point 11, nomination du président de la commission de gestion. Nous devons élire le ou la cheffe de cette commission. Mesdames et Messieurs les chefs de groupe, vos propositions. M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Merci Monsieur le Président. Au nom du groupe PLR, j'ai le plaisir de vous proposer la candidature de **Julien BENEY**. Très actif au sein de la commission de gestion durant la dernière législature, Julien dispose à la fois des compétences et de l'expérience indispensables pour diriger les travaux de cette importante commission de notre législatif et je vous remercie de lui accorder votre confiance.

Tony SABINO

Merci M. GERMANN. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas et comme le permet le règlement, **M. JULIEN BENEY est élu tacitement au poste de président de la commission de gestion** pour toute la durée de la législature. M. BENEY bravo, je vous félicite de relever ce défi qui, je l'espère, vous apportera pleine satisfaction. (*Applaudissements*). Je laisserai le soin à la commission de nommer un rapporteur parmi ses membres.

## **12. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EDILITE ET D'URBANISME (ARTICLE 13 RCG)**

Tony SABINO

Nous passons au point suivant, notre règlement prévoit 9 membres à cette commission. Mesdames et Messieurs les chefs de groupes, j'attends vos propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

Merci Monsieur le Président. Le groupe du Centre propose 3 personnes pour la commission d'édilité et d'urbanisme.

Tout d'abord **Anne-Marie BONVIN-ZUFFEREY**, jeune retraitée, qui a déjà l'expérience de 2 périodes dans cette commission. Anne-Marie est conseillère générale depuis 2017.

Ensuite, nous proposons **Lidia PETRICS**, juriste de formation, qui a présidé cette commission lors de la dernière législature en menant à bien les très nombreux dossiers qui ont jalonné cette période.

Et enfin, **Claude STEINEGGER**, technicien qualité, qui a œuvré ces quatre dernières années au bureau du Conseil général.

Tony SABINO

Merci. Y a-t-il d'autres propositions ? M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Le groupe PLR vous propose de renouveler les mandats de nos deux membres actuels : **Tetyana MATTER** et **Frédéric WUEST**.

Tetyana est âgée de 49 ans. Elle est mariée et maman de deux garçons, de 20 et 7 ans. Diplômée de la faculté des Lettres, elle a été traductrice auprès des autorités judiciaires. Elle a également enseigné le français et le russe. Depuis 2023, elle travaille à l'Office de l'asile pour conseiller au retour volontaire les personnes relevant du domaine de l'asile. Sur le plan politique, elle a été candidate à la Constituante et elle siège parmi nous depuis 2021.

Frédéric est né en 1983. Il habite et travaille à Sierre dans sa propre étude d'avocat et de notaire. Député au Grand Conseil depuis 2021, il siège à la commission de justice. Il entame sa troisième période au Conseil général de Sierre où il a siégé au bureau puis à la commission édilité et urbanisme. Marié, il est père de deux enfants.

Merci.

Tony SABINO

Merci. Y a-t-il d'autres propositions ? M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Merci Monsieur le Président. Le groupe socialiste vous présente deux candidatures, celle de **Patrick BILGISCHER** et de **Patrick IMBODEN**.

Patrick BILGISCHER est ancien employé de banque reconverti dans le domaine social. Il souhaite que la diversité et l'inclusion soient au cœur de la politique d'aménagement de la ville.

Patrick IMBODEN était entrepreneur dans le domaine de la construction avant de travailler dans la réinsertion professionnelle. Il souhaite avant tout développer un cadre accueillant et agréable pour toutes et tous.

Merci pour votre soutien.

Tony SABINO

Merci. Y a-t-il d'autres propositions ? Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Pour la commission édilité et urbanisme, le groupe UDC propose **Dave VUISSOZ**, figure incontournable du Conseil général de Sierre où il est élu depuis 8 ans. Il siège dans cette commission depuis 4 ans. Il a également fait partie de la commission ad hoc pour la fusion des Polices durant la législature 2017. Sur le plan professionnel il possède une importante expérience dans les domaines du transport, de la logistique, de la vente et de la sécurité privée. Il a créé sa propre entreprise spécialisée dans la sécurité événementielle et la gestion des foules. Polyvalent et communicatif il sera un atout précieux dans cette commission.

Tony SABINO

Merci. Y a-t-il d'autres propositions ? Mme WASSMER.

Christelle WASSMER

La personne que nous proposons, elle a été retardée par le train ; pourtant c'est quelqu'un qui travaille comme mécanicien de locomotive. C'est **Romain CONSTANTIN** ; avant qu'on vienne à ce plénum, il a exprimé sa volonté de poursuivre son mandat au sein de la commission de l'édilité et de l'urbanisme de la Commune de Sierre. Fort de son engagement, il souhaite continuer de mener à bien les projets en cours, tout en poursuivant la ligne de développement de la Commune. Nous lui faisons confiance.

Tony SABIN

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je constate que le nombre de candidatures est égal au nombre de places à repourvoir. Chaque proposition est élue à la commission d'édilité et d'urbanisme pour toute la période de la législature. Voici donc sa composition : **pour le Centre Lidia PETRICS, Anne-Marie BONVIN-ZUFFEREY, Claude STEINEGGER. Pour le PLR Tetyana MATTER, Frédéric WUEST. Pour le PS Patrick BILGISCHER et Patrick IMBODEN. Pour l'UDC Dave VUISSOZ et pour les Verts Romain CONSTANTIN.** Nous pouvons les applaudir. (*Applaudissements*).

### **13. NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'EDILITE ET D'URBANISME (ARTICLE 16 RCG)**

Tony SABINO

Point 13, nomination du président de la commission d'édilité et d'urbanisme, vos propositions. M. ZUBER.

Jérémie ZUBER

Le groupe du Centre propose **Lidia PETRICS** à la présidence de la commission d'édilité et d'urbanisme. Comme évoqué précédemment, Lidia a mené à bien les nombreux dossiers de législature 2021-2024 en tant que présidente. Ses compétences juridiques et ses qualités humaines ont été unanimement appréciées. Elle mérite qu'on lui renouvelle notre confiance.

Tony SABINO

Merci M. ZUBER. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas et comme nous le permet le règlement, **Mme Lidia PETRICS est élue tacitement au poste de présidente de la commission d'édilité et d'urbanisme.** Bravo Mme PETRICS, je vous félicite. (*Applaudissements*). Je laisserai le soin à la commission de nommer un rapporteur parmi ses membres.

#### **14. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ARTICLE 13 RCG)**

Tony SABINO

Point 14, élection des membres de la commission du développement durable. Notre règlement prévoit 9 membres à cette commission. Mesdames et Messieurs les chefs de groupes, j'attends vos propositions. M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Pour cette commission également, j'ai le plaisir de vous demander le renouvellement du mandat de deux de nos représentants actuels.

**Caroline ROH-TOFFOL** habite Granges. Elle est veuve et mère de deux enfants. Employée de commerce de formation, elle siège au Conseil général depuis 2017. Elle travaille à temps partiel comme animatrice à l'espace enfants dans un fitness sierrois. Elle accomplit sa troisième législature dont la deuxième au sein de la commission développement durable. Ses loisirs, elle les consacre au jardinage et à la nature. Elle est engagée comme bénévole dans plusieurs sociétés de son village de Granges.

A 65 ans, **Charles-Yves DISCHINGER**, dit Charly, est un chef de cuisine fraîchement retraité. Il est marié. Père de 3 enfants, il est l'heureux grand-père de 5 petits-enfants. S'il n'est pas à la pêche – rappelons qu'il est membre d'honneur de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs – donc s'il n'est pas à la pêche, il est à la chasse ou à la récolte des champignons. Depuis 8 ans à la commission de développement durable, il a présidé la commission ad hoc chargée d'examiner, d'un point de vue environnemental, le projet de Valais Arena et Ecoquartier Condémines, lors de la dernière législature.

Merci de votre soutien.

Tony SABINO

Merci M. GERMANN. Y a-t-il d'autres interventions ? M. ZUBER.

Jérémy ZUBER

Le groupe du Centre vous propose 3 candidatures pour la commission du développement durable. Prête et motivée par un nouveau mandat dans cette commission après avoir occupé la fonction de rapporteur, **Noémie CALOZ**, assistante sociale de profession, est notre première candidate.

Nous vous proposons également **Karim STEINEGGER**, nouvellement élu, qui gravite dans plusieurs comités associatifs comme celui du ski-club de Noës, du Corps de Dieu de Noës ou encore de la société d'apiculture de Sierre.

Enfin, nous vous soumettons la candidature de **Sylvie ZENHÄUSERN**, mariée et mère de 3 enfants, fondée de pouvoir dans le milieu bancaire, elle est au bénéfice d'un brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'équipe.

Tony SABINO

Merci M. ZUBER. Y a-t-il d'autres interventions ? M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Merci Monsieur le Président. Le groupe socialiste vous présente deux candidatures, celle d'**Émile BRUTTIN** et d'**Ursula IMHOF**.

Émile est un grand adepte de la mobilité douce et étudie actuellement la géographie à l'université de Neuchâtel. Il souhaite particulièrement organiser la ville durablement, notamment au vu de son immense potentiel naturel.

Ursula, quant à elle, a toujours été mobilisée pour le développement durable, notamment au regard de son parcours auprès des médecins en faveur de l'environnement. Un environnement sain est en effet un des facteurs prépondérants à une bonne santé.

Je vous remercie pour votre soutien.

Tony SABINO

Merci M. ROBYR. D'autres interventions ? Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Pour la commission du développement durable, le groupe UDC propose **Albert PITTELOUD**. Actif en politique depuis plus de 20 ans. 16 ans au Grand Conseil et depuis 8 ans au Conseil général où il siège dans cette même commission. Il a notamment siégé 14 ans à la commission des constructions au Parlement valaisan et occasionnellement à la commission agricole. Il connaît parfaitement les problèmes environnementaux et de l'aménagement du territoire. Ses connaissances, son expérience et son acquis sont non négligeables. Intéressant et passionné il sera un atout précieux dans cette commission.

Tony SABINO

Merci Mme REICHEN. D'autres interventions ? Mme WASSMER.

Christelle WASSMER

Alors pour la commission du développement durable, le groupe Vert présente un nouveau candidat : il s'appelle **Frédéric FAVRE**. Il est biologiste, spécialisé dans la conservation et la valorisation des ressources marines, il vient d'avoir été élu comme conseiller général. En tant que consultant dans le domaine de l'environnement marin, il a notamment été chargé d'une étude de faisabilité pour l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée. Du fait de ses compétences scientifiques, il nous semble logique qu'il devienne membre de la CDD.

Tony SABINO

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je constate que le nombre de candidatures est égal au nombre de places à repourvoir. Chacune des propositions est élue à la commission du développement durable pour toute la période de la législature. Voici sa composition : **pour Le Centre Noémie CALOZ, Karim STEINEGGER et Sylvie ZENHAÜSERN. Pour le groupe PLR Charly DISCHINGER et Caroline ROH-TOFFOL. Pour le PS Ursula IMHOF et Emile BRUTTIN. Pour le groupe UDC Albert PITTELOUD. Et pour les Verts Frédéric FAVRE.** Nous pouvons les applaudir. (*Applaudissements*).

## **15. NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ARTICLE 17 RCG)**

Tony SABINO

Nous devons maintenant le ou la présidente de cette commission. Mesdames et Messieurs les chefs de groupes, j'attends vos propositions. M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Merci Monsieur le Président. Le groupe socialiste a l'avantage de vous présenter **Ursula IMHOF** à la présidence de la commission du développement durable. Ursula a déjà été membre de la commission pendant 4 ans et, de par ses multiples engagements dans ce domaine, elle saura parfaitement gérer et mobiliser ses membres pour les nombreux défis à venir de notre Commune. Je vous remercie pour votre soutien.

Tony SABINO

Merci M. ROBYR. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas et comme nous le permet notre règlement **Mme IMHOF est élue tacitement au poste de présidente de la commission de développement durable** pour toute la durée de la législature. Bravo. (*Applaudissements*). Je laisserai le soin à la commission de nommer un rapporteur parmi ses membres. Le Conseil général de Sierre, dans sa version 2025-2028 est à présent composé. Je tiens à féliciter toutes les personnes qui se sont mises à disposition de leur groupe pour œuvrer dans ces commissions.

## **16. DIVERS**

Tony SABINO

Point 16, divers. Nous voici arrivés au dernier point de l'ordre du jour, les divers. La parole est au plénum, Je propose qu'après 3 questions, je passe la parole au président du Conseil municipal,

M. BERTHOD, pour les réponses. Je vous prierai de bien vouloir donner votre nom avant de venir au micro. Je passe la parole au plénum. Mme REICHEN.

Nadine REICHEN

Concernant le projet de Valais Arena et d'écoquartier VIVA, lors de l'intervention du président M. Pierre BERTHOD au plénum du 11 décembre 2024 concernant ce projet suite à un amendement du parti socialiste, ce dernier a dit, je cite : « *l'exécutif apprécierait - et c'est aussi à la suite d'une des propositions de la commission ad hoc - l'exécutif apprécierait la création d'une commission du Conseil général qui pourrait avoir comme mission de suivre les étapes d'avancement du dossier, de questionner les éléments nécessaires, de représenter le législatif dans le cadre de ce dossier et de créer des espaces de dialogue et de travail tant avec la Municipalité qu'avec les parties privées. Il vous est, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, il vous est loisible de créer cette commission par exemple en début de prochaine législature* ». Le groupe UDC souhaite la création de cette commission afin que chaque parti puisse y être représenté avec des membres ayant tous des compétences différentes. Il est vraiment important que le Conseil général fasse partie intégrante dans ce projet pour toutes les raisons invoquées par notre président de la Municipalité. Je vous remercie de votre attention.

Tony SABINO

Merci Mme REICHEN. Y a-t-il d'autres interventions ? Alors je propose de passer la parole à M. BERTHOD, président de la Ville.

Pierre BERTHOD

Bonsoir à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, chers collègues du Conseil municipal, membres de l'administration, chers membres du public. Après ce long préambule où vous vous êtes organisés, je prends enfin la parole. Ce n'est pas que je voulais parler trop tôt, mais j'aurais apprécié, Monsieur le Président, comme nous pratiquions les dernières années, qu'aux divers je puisse peut-être émettre des informations de la Municipalité. C'est une coutume que nous avons prise. Si vous êtes d'accord, je vous donnerai une information. Et par rapport à l'intervention de Mme REICHEN, vous entendez bien que ce n'est pas à moi de traiter ça, c'est à vous (du) législatif, que de répondre à cette question de l'organisation d'une commission du législatif qui traiterait cet écoquartier et ce projet de patinoire. C'est d'ailleurs l'information que j'aimerais un petit peu vous donner ce soir. Quelques éléments, je dirais, modernes. Mais avant tout, et à la suite des bons mots des chefs de groupe, je dois également, au nom du Conseil communal, d'une part vous remercier, vous féliciter pour votre élection, bien évidemment, démocratiquement élus en automne dernier. Vous remercier toutes et tous pour votre engagement, pour notre collectivité, pour notre Commune de Sierre et féliciter celles et ceux qui ont été ce soir nommés dans les différentes fonctions de votre législatif. Alors, comme je disais, dans les divers, la Municipalité profite de donner quelques informations. Vous le verrez, notamment pour les nouveaux élus, il y a différents canaux d'informations, que ce soit par voie électronique, par séances qui vous sont proposés, mais lors des plénums, c'est aussi l'occasion de vous tenir au fait de certains éléments d'actualité. Donc, bien évidemment, j'aimerais revenir sur les éléments relatifs à ce projet de Valais Arena et d'Ecoquartier VIVA. Vous l'avez bien évidemment tous suivi. Nombre d'entre vous étaient présents le 11 décembre lorsque le législatif a accepté, dans une large majorité d'ailleurs, les différents éléments qui ont été portés à votre décision. Et la suite, vous la connaissez aussi, un référendum a été lancé contre ces décisions. Alors, nous sommes ce soir en mesure de vous annoncer que le nombre de signatures requis a été atteint, avec 1'199 signatures valables. Cela valide ainsi la votation populaire sur le sujet. Mais vous le savez également, en parallèle de ce référendum, un recours avec requête d'effet suspensif a été déposé le 8 janvier 2025 auprès du Conseil d'Etat. L'exécutif a adressé sa réponse en date du 13 février, vos représentants l'ont d'ailleurs reçu. Ce matin même, nous avons reçu à la chancellerie la prise de position du juriste du service des affaires intérieures et communales. Dans sa correspondance, le service juridique indique que si le Conseil municipal est compétent pour fixer la date de la votation communale, il faut également éviter - je cite exactement ses propos - que les citoyens soient invités à se prononcer sur un objet qui se révélerait nul par la suite. Dès lors et pour l'heure, nous prenons acte de cet état de fait et devons laisser le traitement de la procédure de recours suivre son cours. On ne peut qu'espérer un traitement rapide du recours déposé afin que la population sierroise puisse se prononcer sur ce projet de quartier et de nouvelles patinoires, sujets qui occupent, préoccupent les esprits de la Ville de Sierre depuis de bien nombreuses années. Cette information vous est transmise en

primeur, elle sera dans les minutes qui suivent, normalement à 20h00, transmise aux parties prenantes du dossier et nous mettrons aussi une newsletter sur notre site internet. Voilà Monsieur le Président, pour l'information que je voulais vous apporter. Et comme je l'ai dit il y a quelques minutes, pour la question de Mme REICHEN, cela relève de l'organisation du législatif et non pas de l'exécutif. Mis à part ça, l'exécutif ici présent est à votre disposition si vous avez d'autres questions.

Tony SABINO

Merci Monsieur le Président. Une information par rapport au projet Valais Arena : le Conseil général de la Ville de Sierre ayant obtenu un report du délai de réponse au 19 mars, le bureau du Conseil général a décidé de s'aligner sur la position du juriste de l'exécutif tout en adressant une réponse séparée et distincte de celle du Conseil communal, notamment sur les quelques points relevant en premier lieu du Conseil général. En effet, le Conseil général étant un pouvoir à part entière, la réponse produite sera cosignée par le président et la secrétaire du bureau. Les chefs de groupe seront notamment conviés à une rencontre avec le bureau afin de définir la manière dont le législatif sierrois répondra à ce recours. Y a-t-il d'autres questions dans la salle ? Est-ce que la Municipalité désire intervenir ?

Pierre BERTHOD

Non merci.

Tony SABINO

Si tel n'est pas le cas, je vous remercie pour votre active participation aux débats de ce soir. Voici encore les dates des prochains plénums de cette année que vous pouvez d'ores et déjà agender :

- **Le 11 juin 2025 à 18h00**, il sera question des comptes.
- **Le 17 décembre 2025 à 18h00**, il sera question du budget.

Je remercie particulièrement Mme Elisabeth MARCHETTI pour la tenue du P.V. de cette assemblée ainsi que M. Cyrille ZUFFEREY pour la mise en place de la salle. Un merci également à la presse présente... ben en fait, il n'y en avait pas... et au public qui a partagé ce plénum. Je clos cette séance constitutive du Conseil général du 19 février 2025. Et place à présent à l'apéritif. Merci à toutes et tous. (*Applaudissements*).

Fin de la séance : 19h15.

## Conseil général de Sierre

Le président :

Tony SABINO



La secrétaire :

Sabine REY



### Abréviations :

RCG : règlement du Conseil général

PLR	:	parti libéral-radical
PS	:	parti socialiste
UDC	:	union démocratique du centre
Cogest	:	commission de gestion
CEU	:	commission de l'édilité et de l'urbanisme
CDD	:	commission du développement durable